SNAPSHOOT
ENGINEERED FOR A SAFER TOMORROW

현장을 이해하고, 필요한 솔루션을 연결합니다.

산업안전 · 추락방지 시스템
산업용 소재 · 건축자재
제품 제안부터 공급·시공·설치·교육까지



COMPANY INFORMATION

스냅슛 (SNAPSHOOT)

ADDRESS (15431) 경기도 안산시 단원구 풍전로 37-9 트리플렉스 301동 118호
TEL 0507-1374-9229
FAX 0504-481-6749
E-MAIL bkkim@snapshoot.co.kr

TECHNICAL DOCUMENTS

인증서 · 데이터시트 · 기술자료

제품의 규격과 성능, 인증 및 적용 조건을 확인하기 위한 자료입니다.

ABOUT SNAPSHOOT

제품 공급을 넘어, 현장에 맞는 해결책으로

스냅슛은 산업현장의 작업 환경과 요구 조건을 바탕으로
적합한 제품과 시스템을 제안합니다. 현장 실사를 통해 설치 조건을 확인하고,
공급부터 시공·설치 및 사용 교육까지 필요한 과정을 함께합니다.

추락방지 시스템

안전대부착설비 · 수평·수직 라이프라인
레일 시스템 · 리지드 포스트

밀폐공간 진입·구조 솔루션

데빗암 · 삼각대 · 구조용 윈치
윈치 안전블록 · 구조장비

산업안전 보호구

전신형 안전대 · 랜야드 · 안전블록
작업 환경에 맞춘 개인보호구

산업용 소재·건축자재

산업용 테이프 · 접착제 · 기능성 소재
구조용 스크류 · 목조건축 자재

SNAPSHOOT
ENGINEERED FOR A SAFER TOMORROW

홈페이지 바로가기 →
문서 라이브러리 바로가기 →
시공사례 바로가기 →
문의하기 →

본 페이지는 스냅슛의 자료 제공 안내용 표지입니다. 첨부된 인증서 및 기술자료의 발행 주체, 인증 대상과 적용 범위는 해당 원문을 기준으로 확인해 주세요.

Xylose Lysine Deoxycholate (XLD) Agar

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la règlementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

Date d'émission: 05-09-2025 Date de révision: 10-08-2025 Remplace la fiche: 10-01-2025 Version: 3.0

SECTION 1 Identification

1.1. Identificateur SGH du produit

Forme du produit	: Mélange
Nom commercial	: Xylose Lysine Deoxycholate (XLD) Agar
Type de produit	: Food Safety -- [Food Safety]
Code du produit	: NCM0027

1.2. Autres moyens d'identification

Nombre de pièces	: NCM0027\|400000753\|700003040\|NCM0027A\|700003041\|NCM0027B\|700003042\|NCM0027C\|700004399\|NCM0027D

1.3. Usage recommandé et restrictions d'utilisation du produit chimique

Utilisation de la substance/mélange	: Substances chimiques de laboratoire,Recherche scientifique et développement
Utilisation recommandée	: Recherche scientifique et développement,Substances chimiques de laboratoire

1.4. Données relative au fournisseur

Fabricant

Neogen Corporation
620 Lesher Place
Lansing, Michigan 48912
United States of America
T 800.234.5333
sds@neogen.com - https://www.neogen.com/

1.5. Numéro de téléphone d'urgence

Numéro d'urgence	: 24 hours: Medical: 1-800-498-5743 (U.S. and Canada) or 1-651-523-0318 (international) Spill/CHEMTREC: 1-800-424-9300 (U.S. and Canada) or 1-703-527-3887 (international)

SECTION 2 Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (GHS CA)

Sensibilisation cutanée, Catégorie 1	H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
Dangereux pour le milieu aquatique – Danger aigu, Catégorie 2	H401	Toxique pour les organismes aquatiques.
Dangereux pour le milieu aquatique, Danger chronique, Catégorie 2	H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Texte intégral des mentions H : voir rubrique 16

2.2. Éléments d'etiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

Étiquetage GHS CA

Pictogrammes de danger (GHS CA) :



Mention d'avertissement (GHS CA) : Attention

Mentions de danger (GHS CA)	:	H317 - Peut provoquer une allergie cutanée H401 - Toxique pour les organismes aquatiques H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Conseils de prudence (GHS CA)	:	P261 - Éviter de respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs, aérosols. P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. P273 - Éviter le rejet dans l'environnement. P280 - Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, du visage et auditif. P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. P321 - Un traitement spécifique (voir les instructions supplémentaires de premiers secours sur cette étiquette). P333+P313 - En cas d'irritation ou d'eruption cutanée: Demander un avis médical ou consulter un médecin. P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P391 - Recueillir le produit répandu. P501 - Éliminer contenu et/ou le récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

2.3. Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 3 Composition/information sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	%	Classification (GHS CA)
Sodium thiosulfate, anhydrous	Sodium thiosulfate ametox (=sodium thiosulfate) / antichlor (=sodium thiosulfate) / chlorine control / chlorine cure / declor-IT / disodium thiosulfate / HYPO (=sodium thiosulfate) / prismatic rice / S-hydril / sodium hyposulfite / sodium hyposulphite / sodium oxide sulfide / sodium thiosulfate / sodium thiosulphate / sodothiol (=sodium thiosulfate) / sulfothiorine (=sodium thiosulfate) / thiosulfuric acid (H2-S2-O3), disodium salt / thiosulfuric acid disodium salt	n° CAS: 7772-98-7	≥ 10 – < 15	Tox. Aiguë 4 (Par inhalation:poussières,brouillard), H332

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	%	Classification (GHS CA)
Sodium cholate	(3α,5β,7α,12α)-3,7,12-Trihydroxycholan-24-oic acid monosodium salt ; Cholic acid monosodium salt 3alpha,7alpha,12 alpha-trihydroxy-5beta-cholanic acid sodium salt / cholan-24-oic acid, 3,7,12-trihydroxy-, monosodium salt, (3alpha,5beta,7alpha,12alpha)- / cholic acid sodium salt / cholic acid, monosodium salt / DS-Na / sodium cholate / sodium cholic acid	n° CAS: 361-09-1	≥ 1 – < 5	Aquatique Aigu 3, H402 Aquatique Chronique 3, H412

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	%	Classification (GHS CA)
Sodium deoxycholate	3,12-Dihydroxycholan-24-oic acid sodium salt ; Deoxychoic acid sodium salt 3 alpha, 12 alpha-dihydroxy-5-betha-cholan-24-oic acid, sodium salt / 3,12-dihydroxy-cholan-24-oic acid monosodium salt, (3-alpha, / 3-alpha,12-alpha-dihydroxy-5-beta-cholan-24-oic acid, sodium salt / 5-beta-cholan-24-oic acid, 3-alpha, 12-alpha-dihydroxy-, sod / cholan-24-oic acid, 3,12-dihydroxy-, monosodium salt, (3alpha,5beta,12alpha)- / deoxycholate sodium / deoxycholic acid sodium salt / deoxycholic acid, sodium salt / desoxycholate sodium / sodium 7-deoxycholate / sodium deoxycholate / sodium deoxycholic acid	n° CAS: 302-95-4	≥ 1 – < 5	Tox. Aiguë 4 (Voie orale), H302 TSOC EU 3, H335

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	%	Classification (GHS CA)
Ferric ammonium citrate	Ammonium iron(3+) citrate 1,2,3-propanetricarboxylic acid, 2-hydroxy-, ammonium iron(3+) salt / 2-hydroxy-1,2,3-propanetricarboxylic acid,ammonium iron(3+) salt / ammonium ferric citrate / ammonium ferric citrate,brown / ammonium ferric citrate,green / ammonium iron(III) citrate, green / ammonium iron(III) citrate,red-brown / citric acid ammonium iron(III) salt / citric acid,ammonium iron(3+) salt / FAC / ferric ammonium citrate / ferric ammonium citrate,brown / ferric ammonium citrate,green / iron ammonium citrate / iron(III) ammonium citrate	n° CAS: 1185-57-5	≥ 1 – < 5	Irrit. Cut. 2, H315 Irrit. Oculaire 2A, H319

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	%	Classification (GHS CA)
Phenol red	4,4'-(3H-2,1-benzoxathiol-3-ylidene)bisphenol S,S-dioxide ; Phenol red 3,3-bis(p-hydroxyphenyl)-3H-2,1-benzoxathiole 1,1-dioxide / 4,4'-(3H-2,1-benzoxathiol-3-ylidene)bisphenol S,S-dioxide / 4,4'-(3H-2,1-benzoxathiol-3-ylidene)diphenol S,S-dioxide / alpha-hydroxy-alpha,alpha-bis(p-hydroxyphenyl)-o-toluenesulfonic acid gamma-sultone / fenolipuna / indicator phenol red / phenol red / phenol, 4,4'-(3H-2,1-benzoxathiol-3-ylidene)bis-, S,S-dioxide / phenol, 4,4'-(3H-2,1-benzoxathiol-3-ylidene)di-, S,S-dioxide / phenolsulfonephthalein / phenolsulfonphthalein / phenolsulphonphthalein / PR(=phenol red) / PSP / PSP (indicator) / sulfonphthal / sulphental / sulphonthal	n° CAS: 143-74-8	≥ 0,1 – < 0,5	Irrit. Cut. 2, H315 Irrit. Oculaire 2A, H319 Sens. Cut. 1, H317 TSOC EU 3, H335 Aquatique Aigu 2, H401 Aquatique Chronique 2, H411

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

SECTION 4 Premiers soins

4.1. Description des premiers soins nécessaires

Premiers soins après inhalation	:	Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
Premiers soins après contact avec la peau	:	Laver la peau avec beaucoup d'eau. Enlever les vêtements contaminés. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.
Premiers soins après contact oculaire	:	Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.
Premiers soins après ingestion	:	Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.
Premiers soins général	:	En cas de malaise consulter un médecin.
Self protection of the first-aider	:	Les secouristes seront équipés d'un équipement de protection individuelle approprié.

4.2. Symptômes/effets les plus importants, aigus ou retardés

Symptômes/effets après inhalation	:	Aucun(es) dans des conditions normales. Les poussières éventuelles du produit peuvent provoquer une irritation respiratoire à la suite d'une exposition excessive par inhalation.
Symptômes/effets après contact avec la peau	:	Peut provoquer une allergie cutanée.
Symptômes/effets après contact oculaire	:	Aucun(es) dans des conditions normales. Les poussières du produit peuvent provoquer une irritation des yeux.
Symptômes/effets après ingestion	:	Aucun(es) dans des conditions normales.

4.3. Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Autre avis médical ou traitement	:	Traitement symptomatique.

SECTION 5 Mesures à prende en cas d'incendie

5.1. Agents extincteurs appropriés

Moyens d'extinction appropriés	:	Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse.
Agents d'extinction non appropriés	:	Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers spécifiques du produit

Danger d'incendie	:	Aucun risque d'incendie.
Danger d'explosion	:	Aucun danger d'explosion direct.
Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie	:	Dégagement possible de fumées toxiques.

5.3. Mesures spéciales de protection pour les pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie	:	Combattre le feu à distance de sécurité et à partir d'un endroit protégé. Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.
Protection en cas d'incendie	:	Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

SECTION 6 Mesures à prende en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipments de protection et mesures d'urgence

Mesures générales	:	Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public. Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.
Précautions pour la protection de l'environnement	:	Éviter le rejet dans l'environnement.

6.2. Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Pour la rétention	:	Recueillir le produit répandu.
Procédés de nettoyage	:	Ramasser mécaniquement le produit.

Autres informations : Éliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

Pour plus d'informations, se reporter à la section 13.

SECTION 7 Manutention et stockage

7.1. Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Porter un équipement de protection individuel.

Mesures d'hygiène : Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

7.2. Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Mesures techniques : Conserver dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart de la chaleur.

Conditions de stockage : Tenir au frais. Protéger du rayonnement solaire.

Température de stockage : 2 – 30 °C

Matériaux d'emballage : Toujours conserver le produit dans un emballage de même nature que l'emballage d'origine.

SECTION 8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramétres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles d'ingéniere appropriés

Contrôles techniques appropriés : Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

Contrôle de l'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

8.3. Mesures de protection individuelle, telles que les équipments de protection individuelle

Équipement de protection individuelle:

Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.

Protection des mains:
Gants de protection

Protection oculaire:
Lunettes de sécurité

Protection de la peau et du corps:
Porter un vêtement de protection approprié

Protection des voies respiratoires:
En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié

Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1. Propriétés physiques et chimiques de base

État physique	:	Solide
Apparence	:	Poudre.
Couleur	:	Rouge
Odeur	:	Caractéristique
Seuil olfactif	:	Aucune donnée disponible
pH	:	7,2 – 7,6
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	:	Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (éther=1)	:	Aucune donnée disponible
Point de fusion	:	Aucune donnée disponible
Point de congélation	:	Non applicable
Point d'ébullition	:	Aucune donnée disponible
Point d'éclair	:	Non applicable
Température d'auto-inflammation	:	Non applicable
Température de décomposition	:	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Ininflammable
Pression de la vapeur	:	Aucune donnée disponible
Densité relative de la vapeur à 20°C	:	Aucune donnée disponible
Densité relative	:	Aucune donnée disponible
Solubilité	:	Soluble dans l'eau.
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	:	Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	:	Non applicable
Limites d'explosivité	:	Non applicable
Caractéristiques d'une particule	:	Aucune donnée disponible

9.2. Données (supplémentaires) concernant certains classes de danger physique

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10 Stabilité et réactivité

Réactivité	:	Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.
Stabilité chimique	:	Stable dans les conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	:	Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.
Conditions à éviter	:	Aucune dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).
Matières incompatibles	:	Pas d'informations complémentaires disponibles
Produits de décomposition dangereux	:	Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.
Temps de durcissement:	:	Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 11 Données toxicologiques

11.1. Informations sur les voies d'exposition probables

Toxicité Aiguë (voie orale)	:	Non classé
Toxicité Aiguë (voie cutanée)	:	Non classé

Toxicité aigüe (inhalation) : Non classé

Xylose Lysine Deoxycholate (XLD) Agar	
Toxicité aiguë inconnue (GHS CA)	21,19 % du mélange consiste(nt) en composants de toxicité inconnue (Oral) 56,99 % du mélange consiste(nt) en composants de toxicité inconnue (Cutané) 45,9 % du mélange consiste(nt) en composants de toxicité inconnue (Inhalation (Dust/Mist))

Sodium thiosulfate, anhydrous (7772-98-7)	
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg de poids corporel (Equivalent or similar to OECD 401, Rat, Male / female, Read-across, Oral, 14 day(s))
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg de poids corporel (Equivalent or similar to OECD 402, 24 h, Rabbit, Male / female, Experimental value, Dermal, 14 day(s))
CL50 Inhalation - Rat	> 2,6 mg/l (Equivalent or similar to OECD 403, 4 h, Rat, Male / female, Read-across, Inhalation (aerosol), 14 day(s))
ATE CA (poussières,brouillard)	1,5 mg/l/4h

Sodium cholate (361-09-1)	
DL50 orale	2400 mg/kg de poids corporel Animal: mouse
ATE CA (oral)	2400 mg/kg de poids corporel

Sodium deoxycholate (302-95-4)	
DL50 orale rat	1370 mg/kg (Rat, Oral)
ATE CA (oral)	1370 mg/kg de poids corporel

Ferric ammonium citrate (1185-57-5)	
DL50 orale rat	> 2000 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 401 (Acute Oral Toxicity), Guideline: other:
DL50 cutanée lapin	> 7940 mg/kg Source: ECHA

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé.
pH: 7,2 – 7,6

Sodium thiosulfate, anhydrous (7772-98-7)	
pH	7,8 (10 %)

Sodium cholate (361-09-1)	
pH	8 – 9,5 (5 %)

Sodium deoxycholate (302-95-4)	
pH	7,5 – 9 (2 %)

Ferric ammonium citrate (1185-57-5)	
pH	6 – 8 Source: ECHA

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé
pH: 7,2 – 7,6

Sodium thiosulfate, anhydrous (7772-98-7)	
pH	7,8 (10 %)

Sodium cholate (361-09-1)	
pH	8 – 9,5 (5 %)

Sodium deoxycholate (302-95-4)	
pH	7,5 – 9 (2 %)

Ferric ammonium citrate (1185-57-5)	
pH	6 – 8 Source: ECHA

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Peut provoquer une allergie cutanée.
Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé
Cancérogénicité : Non classé
Toxicité pour la reproduction : Non classé

Ferric ammonium citrate (1185-57-5)	
NOAEL (animal/mâle, F0/P)	595,9 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Animal sex: male, Guideline: other:

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique) : Non classé

Sodium deoxycholate (302-95-4)	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	Peut irriter les voies respiratoires.

Phenol red (143-74-8)	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée) : Non classé
Danger par aspiration : Non classé

Xylose Lysine Deoxycholate (XLD) Agar	
Viscosité, cinématique	Non applicable

Sodium deoxycholate (302-95-4)	
Viscosité, cinématique	Not applicable (solid)

Symptômes/effets après inhalation : Aucun(es) dans des conditions normales. Les poussières éventuelles du produit peuvent provoquer une irritation respiratoire à la suite d'une exposition excessive par inhalation.
Symptômes/effets après contact avec la peau : Peut provoquer une allergie cutanée.
Symptômes/effets après contact oculaire : Aucun(es) dans des conditions normales. Les poussières du produit peuvent provoquer une irritation des yeux.
Symptômes/effets après ingestion : Aucun(es) dans des conditions normales.

SECTION 12 Données écologiques

12.1. Toxicité

Écologie - général : Toxique pour les organismes aquatiques. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Dangers pour le milieu aquatique – danger aigu (à court terme) : Toxique pour les organismes aquatiques.
Dangers pour le milieu aquatique – danger chronique (à long–terme) : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Sodium thiosulfate, anhydrous (7772-98-7)	
CL50 - Poissons [1]	510 mg/l (96 h, Lepomis macrochirus, Static system, Fresh water, Read-across, Lethal)
CE50 - Crustacés [1]	230 mg/l (48 h, Daphnia magna, Static system, Fresh water, Read-across, Locomotor effect)

Sodium thiosulfate, anhydrous (7772-98-7)	
CE50 72h - Algues [1]	> 100 mg/l (OECD 201: Alga, Growth Inhibition Test, Pseudokirchneriella subcapitata, Static system, Fresh water, Read-across, Growth rate)
NOEC chronique poisson	≥ 316 mg/l Test organisms (species): Danio rerio (previous name: Brachydanio rerio) Duration: '34 d'
NOEC (chronique)	> 10 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna Duration: '21 d'

Sodium cholate (361-09-1)	
CL50 - Poissons [1]	45356,434 mg/l Source: Ecological Structure Activity Relationships
CE50 - Autres organismes aquatiques [1]	35,8713 mg/l Test organisms (species):
CE50 72h - Algues [1]	169,7059 mg/l Test organisms (species):
CE50 96h - Algues [1]	22734,682 mg/l Source: Ecological Structure Activity Relationships

Sodium deoxycholate (302-95-4)	
CL50 - Poissons [1]	1592,185 mg/l Source: ECOSAR
CE50 96h - Algues [1]	968,709 mg/l Source: ECOSAR

Ferric ammonium citrate (1185-57-5)	
CL50 - Poissons [1]	> 100 mg/l (OECD 203: Fish, Acute Toxicity Test, 96 h, Static system, Fresh water, Experimental value)
CL50 - Poissons [2]	> 100 mg/l Test organisms (species): other:
CE50 - Crustacés [1]	275 mg/l (48 h, Daphnia magna, Static system, Fresh water, Experimental value)
Algues ErC50	> 100 mg/l (OECD 201: Alga, Growth Inhibition Test, 72 h, Static system, Fresh water, Experimental value)
CE50 72h - Algues [1]	> 100 mg/l Test organisms (species): other:

Phenol red (143-74-8)	
CL50 - Poissons [1]	12,25 mg/l Source: ECOSAR
CE50 96h - Algues [1]	1,262 mg/l Source: ECOSAR

12.2. Persistance et dégradation

Xylose Lysine Deoxycholate (XLD) Agar	
Persistance et dégradabilité	Non rapidement dégradable

Sodium thiosulfate, anhydrous (7772-98-7)	
Persistance et dégradabilité	Biodegradability: not applicable.
Demande chimique en oxygène (DCO)	Not applicable
DThO	Not applicable
DBO (% de DThO)	Not applicable

Sodium cholate (361-09-1)	
Persistance et dégradabilité	Not readily biodegradable in water.

Sodium deoxycholate (302-95-4)	
Persistance et dégradabilité	Biodegradability in water: no data available.

Ferric ammonium citrate (1185-57-5)	
Persistance et dégradabilité	Readily biodegradable in water.

Phenol red (143-74-8)	
Persistance et dégradabilité	Not readily biodegradable in water.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Sodium thiosulfate, anhydrous (7772-98-7)	
Potentiel de bioaccumulation	No bioaccumulation data available.
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	-4,35 Source: International Chemical Safety Cards

Sodium cholate (361-09-1)	
Potentiel de bioaccumulation	Not bioaccumulative.
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	-0,29 (Calculated, KOWWIN)

Sodium deoxycholate (302-95-4)	
Potentiel de bioaccumulation	Low potential for bioaccumulation (Log Kow < 4).
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	1,24 (Estimated value)

Ferric ammonium citrate (1185-57-5)	
Potentiel de bioaccumulation	Not bioaccumulative.
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	-0,737 (Calculated, 25 °C)

Phenol red (143-74-8)	
Potentiel de bioaccumulation	Low potential for bioaccumulation (Log Kow < 4).
FBC - Poissons [1]	45,67 l/kg (BCFBAF v3.01, Calculated value, Fresh weight)
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	3,02 (Experimental value)

12.4. Mobilité dans le sol

Sodium cholate (361-09-1)	
Mobilité dans le sol	1140 Source: Quantitative Structure Activity Relation
Écologie - sol	Highly mobile in soil.

Sodium deoxycholate (302-95-4)	
Écologie - sol	No (test)data on mobility of the substance available.

Ferric ammonium citrate (1185-57-5)	
Écologie - sol	No (test)data on mobility of the substance available.

Phenol red (143-74-8)	
Écologie - sol	Adsorbs into the soil.
Coefficient d'adsorption normalisé du carbone organique (Log Koc)	5,329 (log Koc, SRC PCKOCWIN v2.0, Calculated value)

12.5. Autres effets nocifs

Ozone : Non classé

Fluorinated greenhouse gases : Non

SECTION 13 Données sur l'élimination

Réglementation régionale sur les déchets	:	Élimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.
Méthodes de traitement des déchets	:	Éliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.
Recommandations pour l'élimination des eaux usées	:	Élimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.
Recommandations pour le traitement du produit/emballage	:	Se conformer aux réglementations en vigueur pour l'élimination des déchets solides. Élimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.
Indications complémentaires	:	Ne pas réutiliser des récipients vides.

SECTION 14 Informations relatives au transport

En conformité avec: TMD / DOT / IMDG / IATA

TMD	DOT	IMDG	IATA
14.1. Numeró ONU			
Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport			
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU			
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.3. Classe(s) de danger relative(s) au transport			
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.4. Groupe d'emballage (s'il y a lieu)			
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.5. Dangers environnementaux			
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
Pas d'informations supplémentaires disponibles			

14.6. Précautions spéciales pour l'utilisateur

TMD
Non réglementé

DOT
Non réglementé

IMDG
Non réglementé

IATA
Non réglementé

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78[9] et au recueil IBC[10]

Non applicable

SECTION 15 Informations sur la réglementation

Sodium thiosulfate, anhydrous (7772-98-7)	
Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)	
Indicateurs relatifs à la LIS et à la LES du Canada	Application des dispositions relatives aux nouvelles activités (NAc) de la loi

Sodium cholate (361-09-1)	
Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)	
Indicateurs relatifs à la LIS et à la LES du Canada	Application des dispositions relatives aux nouvelles activités (NAc) de la loi

Sodium deoxycholate (302-95-4)	
Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)	
Indicateurs relatifs à la LIS et à la LES du Canada	Application des dispositions relatives aux nouvelles activités (NAc) de la loi

Ferric ammonium citrate (1185-57-5)
Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

Phenol red (143-74-8)	
Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)	
Indicateurs relatifs à la LIS et à la LES du Canada	Application des dispositions relatives aux nouvelles activités (NAc) de la loi

Sodium thiosulfate, anhydrous (7772-98-7)
Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis - Statut: Actif **Figure dans l'INSQ (Mexican National Inventory of Chemical Substances)**

Sodium cholate (361-09-1)
Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis - Statut: Actif **Figure dans l'INSQ (Mexican National Inventory of Chemical Substances)**

Sodium deoxycholate (302-95-4)
Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis - Statut: Actif **Figure dans l'INSQ (Mexican National Inventory of Chemical Substances)**

Ferric ammonium citrate (1185-57-5)
Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis - Statut: Actif **Figure dans l'INSQ (Mexican National Inventory of Chemical Substances)**

Phenol red (143-74-8)
Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis - Statut: Actif **Figure dans l'INSQ (Mexican National Inventory of Chemical Substances)**

SECTION 16 Autres informations

Date d'émission : 05-09-2025
Date de révision : 10-08-2025
Remplace la fiche : 10-01-2025

Texte complet des classes de danger et des phrases H:	
H302	Nocif en cas d'ingestion

Texte complet des classes de danger et des phrases H:	
H315	Provoque irritation cutanée
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H319	Provoque un sévère irritation des yeux
H332	Nocif par inhalation
H335	Peut irriter les voies respiratoires
H401	Toxique pour les organismes aquatiques
H402	Nocif pour les organismes aquatiques
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Fiche de données de sécurité (FDS), Canada

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.